

Image not found or type unknown



divorce pour faut et éventuel appel

Par **berni**, le **11/01/2009** à **12:43**

je suis en instance de divorce depuis 2005, procédure que j'ai entamée pour faute.
L'audience a eu lieu le 19 décembre avec un jugement prévu pour le 18 mars prochain.
Hors je viens d'apprendre officiellement le 5 janvier que mon mari vit maritalement et est père d'un enfant de 1 an, en Asie.
Comment savoir si l'enfant est enregistré à l'état civil français ?
Puis-je encore faire valoir cet état de fait lors d'un éventuel appel ?